Association Cantonale Jurassienne de Gymnastique

CHAMPIONNAT JURASSION D'AGRES INDIVIDUEL

DELEMONT
3 et 4 mai 2025

INFORMATION

Le Championnat Jurassien d'agrès individuel est placé sous la responsabilité de l'Association Cantonale de Jurassienne de Gymnastique et est organisé par ***le Groupe Sportif Courchapoix***

CONCOURS

Les disciplines suivantes sont offertes :

- Agrès individuel garçon et fille pour la catégorie C1 à C7, D/H **pour les gymnastes du canton du Jura et Jura Bernois.**
- Agrès individuel garçon et fille pour la catégorie C5 à C7, D/H **pour les gymnastes invité(e)s.**
- Les catégories C5 à C7, D/H concourront le samedi et les catégories C1 à C4 concourront le dimanche (sous réserve de modifications).

DEROULEMENT DU CONCOURS

- Date : **3 et 4 mai 2025**
- Lieu ***: Delémont, Centre sportif La Blancherie***

PARTICIPATION

- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
- Les gymnastes ayant participé à un ou plusieurs concours en artistique durant la saison en cours ne sont pas admis.
- Le(la) moniteur(trice) est tenu d'annoncer la présence de ses gymnastes à la table de commandement **au plus tard 30 minutes avant le rassemblement.**

- Mutation de gymnaste : Un(e) gymnaste peut en remplacer un autre dans la même catégorie jusqu'à une heure avant le concours.

- Les annulations doivent être communiquées à la table de direction au plus tard 30 minutes avant le début du concours du groupe en question.

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent être effectuées au moyen des documents qui sont en pièces jointes et envoyées à l'adresse mail suivante : virginie.chetelat@acjg.ch

- Délai d'inscription : ……22 février 2025……..

- **Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.**

INSCRIPTIONS JUGES

- **Pour les catégories C1 à C4 :**

  Pour les juges, chaque société doit inscrire :
  Dès 1 gymnaste – 1 juge B1
  Dès 16 gymnastes – 2 juges B1
  Dès 31 gymnastes – 3 juges B1

- **Pour les catégories C5 à C7, D/H :**

  Pour les juges, chaque société doit inscrire :
  Dès 1 gymnaste - 1 juge B2
  Dès 16 gymnastes - 2 juges B2
  Dès 31 gymnastes - 3 juges B2

- **Si une société n'inscrit aucun juge ou n'est pas dans les quotas annoncés, elle pourra se voir refuser son inscription.**

FINANCE D'INSCRIPTION

- La finance d'inscription est de Fr. 25.- par gymnaste et est à verser sur le compte
  En faveur de Groupe Sportif Courchapoix
  CH69 8080 8001 4250 6049 1
  Banque Raiffeisen Val Terbi

Les inscriptions seront prises en compte dès que le versement de la finance d'inscription sera effectué.

- Le jour du concours, sur présentation d'un certificat médical, Fr. 10.- de la finance d'inscription vous seront remboursés.

APPEL DES GYMNASTES

- Les gymnastes sont prié(e)s de suivre les informations du speaker.
- L'appel se fera dans le hall à l'entrée de la salle 1 de la Blancherie (côté piscine) pour les gymnastes qui concourront sur l'emplacement 1 et dans le hall à l'entrée de la salle 3 (côté terrain de foot) pour les gymnastes qui concourront sur l'emplacement 2.
- L'entrée et la sortie des gymnastes se fera en musique.

RESULTATS

- Tous les gymnastes se présentent à l'annonce des résultats en tenue gymnique. Le rassemblement aura lieu au même endroit que l'appel.
- L'entrée et la sortie des gymnastes pour la remise des médailles se fera en musique et sur indication du speaker.
- Les résultats pourront être consultés sur le site : www.acjg.ch

CLASSEMENT

- Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une médaille.
- Des distinctions seront distribuées à 40% des gymnastes classé(e)s.
- En cas d'égalité de plusieurs gymnastes, il n'y aura pas de départage. Il y aura par conséquent des ex æquo.
- Il y aura un classement gymnastes jurassiens et un classement gymnastes invités dans chaque catégorie, ainsi qu'un classement filles et un classement garçons.
- Tous les gymnastes participant au concours recevront un prix souvenir. Il sera distribué à la fin de chaque tournus.
- **Aucune médaille et prix souvenir ne seront envoyés.**

PRESCRIPTIONS DE CONCOURS

- Selon la publication de 2020 (directives et tabelle de classification) avec les modifications apportées. Pour ce qui est des catégories C5-C7 ainsi que CD/H, la version la plus récente, téléchargeable sur le site internet de la FSG (www.stv-fsg.ch) fait foi.

- Toutes les réclamations de jugement sont à adresser uniquement à la responsable juge de l' ACJG. **Les réclamations ne sont acceptées que par écrit, maximum 30 minutes après le concours du/de la gymnaste, contre paiement de Fr. 50,--.**

DIVERS

- Pour l'utilisation des vestiaires, veuillez-vous conformer aux indications. Les moniteurs(trices) utilisent les mêmes vestiaires que leur société.

- Chaque participant(e) doit être assuré(e) personnellement en cas d'accident.

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol. Ne laissez pas d'objets de valeur dans les vestiaires.

- Les objets trouvés seront remis à la table de direction et pourront être récupérés durant les 4 semaines qui suivent le concours, à l'adresse suivante : borischarmillot@outlook.com